



## Compte rendu de la réunion de travail avec les élus des communes Haute-Provence Pays de Banon & du Pays de Forcalquier et de la Montagne de Lure Jeudi 20 mai 2020 à Ongles

---

### Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

- Porter une attention sur la durée des mandats et l'accueil des nouveaux élus
- Rendre plus lisible l'action du Parc : Qui fait Quoi ?
- S'assurer de la représentativité équilibrée de l'ensemble du territoire
- S'assurer de la prise en compte des besoins et enjeux différents selon les bassins de vie
- Modifier le nom du Parc si plusieurs communes de la montagne de Lure adhèrent au Parc
- Clarifier les compétences sur le territoire (ex : eau)
- Questionnement sur les moyens financiers et du positionnement de l'Etat et de la Région

### Défi 2 - Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

- Accompagner et travailler en concertation à l'échelle du Parc pour répondre aux orientations du SRADDET\* en terme de répartition des objectifs sur le territoire
- Adapter le SRADDET au territoire
- Être vigilant à l'implantation du photovoltaïque
- Accompagner la maîtrise des sols
- Faciliter la présence d'une activité économique minimale dans les villages
- Développer le numérique
- Privilégier l'accès aux logements vacants
- Maîtriser l'implantation des énergies renouvelables

### Défi 3 - Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant

- Lutter contre la déperdition (eau)
- Clarifier les compétences
- Engager l'Etat
- Mener une médiation avec les services gestionnaires de l'eau
- Mettre en place des actions concrètes dans le cadre de la Charte forestière
- Coordonner les actions de conservation et de restauration du patrimoine culturel
- Lutter contre le mitage pour maintenir la qualité des paysages

### Défi 4. Promouvoir un mode de développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux

- Soutenir le pastoralisme, notamment face à la présence du loup
- Aider l'installation des agriculteurs (notamment les jeunes)
- Maîtriser le foncier agricole
- Mener un rôle d'accompagnement et de médiation
- Généraliser l'approvisionnement local dans les cantines

\* SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

- Diversifier les filières locales
- Limiter les déplacements et favoriser la fluidité des échanges

#### **Défi 5. Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien être pour respirer mieux**

- Remettre en mémoire certaines pratiques (consignes, déplacements, entraide)
- Mutualiser les actions au quotidien
- Favoriser le maintien des services publics
- S'appuyer sur le numérique pour limiter les déplacements
- Généraliser le transport commun à la demande

#### **Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire**

- Intégrer les (nouveaux) arrivants dans la culture locale
- S'appuyer sur les événements locaux traditionnels et savoir les faire évoluer
- S'appuyer sur les lieux de rencontres (ex : bistrots de pays)
- Avoir de nouvelles idées pour créer du lien social
- Donner envie aux personnes de se rencontrer et échanger

⇒ **En conclusion, les élus présents insistent pour que la Charte 2024-2039 prenne en compte :**

- **la différenciation et la solidarité territoriales**
- **le lien social dans tous les domaines (logement, énergie, transmission, agricole...)**